



# Ville de Trois-Rivières

## Plan climat

### Démarche participative

**RAPPORT DES ATELIERS DE PARTICIPATION PUBLIQUE**  
Industries, commerces et institutions (ICI) et milieu sociocommunautaire

PRÉSENTÉ À :  
**DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DE LA PARTICIPATION PUBLIQUE**

6 JUIN 2025

## Table des matières

|                                                                               |          |
|-------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>Démarche participative</b>                                                 | <b>3</b> |
| <b>Industries, commerces, institutions (ICI) et milieu sociocommunautaire</b> | <b>3</b> |
| 1. Verdissement et conservation des milieux naturels                          | 4        |
| 2. Gestion des eaux pluviales                                                 | 5        |
| 3. Verdissement des stationnements commerciaux                                | 6        |
| 4. Économie d'eau potable                                                     | 7        |
| 5. Mobilité durable et active                                                 | 9        |
| 6. Densification durable                                                      | 10       |
| 7. Réduction et gestion des déchets                                           | 12       |
| 8. Réduction des GES                                                          | 13       |

## Démarche participative

### Industries, commerces, institutions (ICI) et milieu sociocommunautaire

Le plan gouvernemental pour une économie verte 2030 (PEV 2030) invite les municipalités à se doter d'un plan climat permettant d'identifier les risques climatiques et les mesures d'adaptation nécessaires pour y faire face, sur leur territoire. Ainsi, la Ville de Trois-Rivières a réalisé une démarche de participation publique pour recueillir les opinions, les idées, et les préoccupations de sa population et des partenaires économiques et sociocommunautaires (ci-après les « ICI », Industries, Commerces, Institutions) afin de bonifier son plan climat.

L'Institut du Nouveau Monde (INM) avait pour mandat d'accompagner la Ville de Trois-Rivières dans la conception et l'animation de 4 ateliers de consultation publique portant sur les différents volets d'un plan climat. Une vingtaine de personnes ont participé aux deux ateliers de consultation dédiés aux représentantes et représentants des industries, des commerces, des institutions et du milieu sociocommunautaire, qui ont eu lieu les 17 et 24 avril 2025.

Après avoir été informées du contexte et des pistes de solutions envisageables, les personnes participantes, guidées par des questions thématiques et structurantes, ont été invitées, en sous-groupes, à identifier les pistes d'action les plus pertinentes à leurs yeux, ainsi que les enjeux, défis et moyens pour faciliter la mise en œuvre de ces actions.

Ce rapport présente les résultats des ateliers dédiés aux ICI et au milieu sociocommunautaire<sup>1</sup>. **Les propositions majoritaires sont identifiées en bleu.** Le mandat confié à l'INM n'incluait pas de vérifier si les commentaires s'appuyaient sur des données vérifiées, ni d'en faire une évaluation factuelle, ni d'émettre de recommandations.

---

<sup>1</sup> Les résultats des ateliers dédiés aux citoyennes et aux citoyens sont consignés dans un rapport connexe.

# 1. Verdissement et conservation des milieux naturels

**Question - Quelles sont les pistes d'action les plus porteuses en matière de conservation des milieux naturels et de verdissement ? Quels sont les enjeux et défis qui en découlent ? Comment les ICI peuvent-ils contribuer à ces changements?**

De manière générale, l'accent a été mis sur la nécessité de renforcer la réglementation pour protéger les milieux naturels, en cohérence avec le développement économique, tout en soulignant les enjeux liés à l'acceptabilité sociale des mesures de verdissement et de conservation des milieux naturels.

## Pistes d'action à explorer

- Renforcer la réglementation en matière de protection et de conservation des milieux naturels, notamment en obligeant le remplacement des arbres coupés et la restauration des milieux détruits.
- Mieux caractériser et cartographier les milieux naturels afin de cibler plus efficacement les interventions nécessaires.
- Augmenter la part des espaces à conserver dans les développements industriels ou immobiliers.
- Faire une cartographie des terrains publics, notamment municipaux, présentant un potentiel de verdissement.
- Déplacer les arbres plutôt que de les abattre lorsqu'ils ne peuvent pas être conservés à leur emplacement initial en raison d'un projet immobilier ou d'aménagement.
- Agréger et connecter les milieux humides épars.
- Éviter ou retarder la première tonte des gazons.
- Appliquer le concept « d'autres mesures de conservation efficaces<sup>2</sup> » (AMCE).
- Déminéraliser les sols pour planter des arbres.
- Promouvoir le concept de forêt nourricière.
- Encourager les collaborations autour de projets de conservation et de verdissement.
- Faire appliquer le Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH).
- Mettre fin à la canalisation des cours d'eau et l'artificialisation des rives.
- Informer les ICI et la population sur l'importance et les bienfaits des milieux humides.
- Instaurer une réglementation sur le déboisement lors de construction.

## Enjeux et défis

- Améliorer l'acceptabilité sociale des mesures de verdissement et de conservation des milieux naturels et réduire les réactions de type « pas dans ma cour ».
- Mobiliser plus de moyens pour la protection des milieux naturels.

---

<sup>2</sup> Selon le [Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs](#) « Les autres mesures de conservation efficaces (AMCE), un concept reconnu à l'international, sont des zones qui bénéficient de mesures (légal, réglementaires ou autres) pour préserver à long terme la biodiversité à l'extérieur des aires protégées. Contrairement à une aire protégée, une AMCE n'a pas nécessairement un objectif de conservation prépondérant, mais génère tout de même des résultats positifs, durables et efficaces pour la biodiversité ».

- Impliquer les ICI concernés dans la mise en œuvre des mesures de verdissement.
- Améliorer le dialogue entre la Ville et les promoteurs.
- Concilier la conservation des milieux naturels et le développement économique.
- Trouver du financement.
- Considérer les espèces allergènes dans les projets de verdissement.

#### **Incitatifs et mesures d'aide**

- Sensibiliser les ICI et la population au regard d'exemples de projets vertueux.
- Subventionner la création de toits verts.

## **2. Gestion des eaux pluviales**

**Question - Quelles sont les pistes d'action les plus porteuses pour améliorer la gestion des eaux pluviales ? Comment les ICI peuvent-ils y contribuer ? Quels sont les principaux enjeux et défis en la matière ? Comment faciliter la concrétisation de telles mesures ?**

De manière générale, l'accent a été mis sur la nécessité de sensibiliser et d'accompagner les ICI sur les moyens de mieux gérer les eaux pluviales, ainsi que sur la bonification nécessaire des infrastructures.

#### **Pistes d'action à explorer**

- Créer un guide, ou un site internet, pour informer les ICI sur les bonnes pratiques et les avantages liés à la gestion des eaux pluviales (gouttières, végétalisation, arrosage, ruelles vertes, parcs-éponges, etc.), en s'appuyant notamment sur des projets exemplaires réalisés par certains ICI et certaines municipalités (voir exemple de Ville Éponge à Québec).
- Subventionner la création de jardins de pluie.
- Moderniser les infrastructures de gestion des eaux pluviales pour éviter leur rejet dans le réseau des eaux usées.
- Inciter les banques à financer des projets de développement durable, notamment ceux relatifs à l'amélioration de la gestion des eaux pluviales.
- Encourager les solutions concernant la réduction de la coupe du gazon (par exemple, jardin fleuri ou de pluie, tonte haute, etc.).
- Renforcer la réglementation en matière de végétalisation et d'occupation des sols.
- Requalifier les parcs inutilisés en espaces maraîchers.
- Réduire les interventions sur les milieux naturels et les coupes d'arbres au strict minimum.
- Développer et multiplier les parcs, y compris ceux de petite taille.
- Inciter la Chambre de commerce à assumer un rôle de « leadership » pour répondre aux enjeux liés à la gestion des eaux pluviales.
- S'inspirer de projets comme « l'Écodomaine des Forges » et de « La forêt qui marche ».
- Protéger et développer les trames vertes.
- Développer des pratiques de verdissement intégrées (perméabilisation, etc.).

## Enjeux et défis

- Améliorer l'accompagnement des ICI pour la mise en œuvre des mesures de gestion des eaux pluviales, quelle que soit la taille des projets.
- S'ouvrir à l'innovation.
- Financer la réfection et/ou le développement des réseaux de gestion des eaux.
- Identifier et accompagner les industries-clés dans les vieux quartiers.

## Incitatifs et mesures d'aide

- Informer les ICI sur les coûts et les impacts potentiels de l'inaction sur les comptes de taxes et sur le territoire.
- Subventionner la modernisation des installations des ICI.

## 3. Verdissement des stationnements commerciaux

**Question - Que pensez-vous du verdissement des stationnements sur rue dans les secteurs commerciaux et des grands stationnements (centre commercial, stationnement d'employé.es, institutions, etc.)? Quels enjeux et défis cela représente-t-il pour les ICI? Qu'est-ce qui devrait être mis en place pour faciliter l'engagement des ICI à entreprendre ce genre de projet ?**

De manière générale, les ICI sont favorables au verdissement et à la réduction des stationnements et soulignent que de telles mesures, et leur acceptabilité sociale, seraient facilitées par le développement des transports actifs et collectifs.

### Pistes d'action à explorer

- Sensibiliser l'ensemble des acteurs (ICI, promoteurs et population) aux bénéfices des mesures de verdissement des espaces de stationnement (réduction des îlots de chaleur, etc.), en mettant de l'avant des réalisations exemplaires.
- Favoriser la mutualisation d'espaces de stationnement entre ICI.
- Encourager des modes de vie et de consommation durables, dont les transports actifs et collectifs.
- Communiquer sur les impacts environnementaux des stationnements.
- Développer des systèmes de navettes entre ICI.
- Avoir une réglementation différenciée selon les enjeux et besoins de chaque secteur.
- Développer les commerces de proximité pour diminuer les déplacements en voiture.
- Rendre obligatoire le verdissement de chaque nouveau stationnement.
- Éliminer les stationnements près des grandes institutions (ex: Amphithéâtre).
- Rendre obligatoire le verdissement des stationnements les moins fréquentés.
- Réduire la taille des rues et encourager leur végétalisation.
- Augmenter les espaces de stationnement dédiés au covoiturage.
- Varier les surfaces des stationnements (graviers, asphalte blanc, sols perméables).
- Encourager les stationnements à étages pour réduire l'emprise foncière.
- Exiger des ICI la mise en place du covoiturage entre employées et employés.

- Mettre en place des systèmes de partage, de location ou de prêts de vélos électriques.
- Ajouter des stationnements pour les vélos.

#### Enjeux et défis

- Financer le verdissement des stationnements des ICI.
- Encourager l'adhésion à la réduction du nombre ou de la taille des stationnements.
- Trouver des solutions techniques pour verdir les mégastationnements.
- Avoir une réflexion globale sur l'utilisation et la sécurisation de la voirie.

#### Incitatifs et mesures d'aide

- Subventionner le verdissement des stationnements (remises de taxes., etc.).
- Considérer l'impact environnemental et le coût du déneigement des espaces publics.
- Offrir un accompagnement de la Ville pour le verdissement des stationnements.
- Récompenser les usagères et usagers ayant recours aux transports collectifs et à la multimodalité.
- Distribuer des arbres à valeur ajoutée, par exemple arbres fruitiers, cèdres et arbustes.

## 4. Économie d'eau potable

### Question - Comment faciliter l'engagement des ICI à réduire leur consommation d'eau potable? Quels enjeux et défis cela représenterait pour ceux-ci?

De manière générale, l'accent a été mis sur la nécessité d'avoir une meilleure connaissance des coûts et des consommations réelles d'eau pour encourager la mise en œuvre de mesures d'économie, notamment en s'appuyant sur des technologies innovantes.

#### Pistes d'action à explorer

- Instaurer une tarification progressive de la consommation d'eau.
- Informer les ICI sur le coût de leur consommation réelle d'eau et identifier des méthodes de réduction de la consommation, par exemple en installant des compteurs.
- Cartographier et réparer les fuites d'eau, notamment sur le réseau municipal.
- Favoriser la réutilisation de l'eau potable, notamment dans les multilogements.
- Obliger la récupération et l'utilisation des eaux de pluie et/ou eaux grises pour les usages non alimentaires (toilettes, lavage de voiture, arrosage, etc.).
- Communiquer sur les pratiques inspirantes et innovantes (autres pays, etc.).
- Fixer des cibles et des objectifs municipaux de réduction de la consommation d'eau potable.
- Mettre en place une écocontribution sur les achats et pratiques non écologiques afin d'encourager l'installation d'équipements écoresponsables.
- Mettre en place des certifications attestant de la réutilisation des eaux et/ou de la diminution de la consommation.
- Allouer aux ICI des quotas d'utilisation d'eau potable.

- Rendre obligatoires les équipements à faible consommation d'eau potable pour les nouvelles constructions.
- Sensibiliser et former les acteurs à tous les niveaux (plombiers, constructeurs, etc.) sur la consommation responsable.
- Étudier la possibilité de s'approvisionner directement dans les cours d'eau.
- Construire des bassins de rétention d'eau.

### **Enjeux et défis**

- [Accompagner les multilogements et/ou copropriétés dans leurs stratégies d'adaptation.](#)
- Sensibiliser les milieux scolaires et les employés.
- Intégrer les obligations techniques de recours à l'eau dans les processus industriels.
- Faire évoluer les pratiques agricoles.
- Considérer la capacité limitée des cours d'eau et des nappes phréatiques.

### **Incentifs et mesures d'aide**

- [Communiquer sur la consommation réelle d'eau potable et faciliter le partage de données entre acteurs.](#)
- Accompagner individuellement les entreprises.
- Subventionner les installations peu consommatrices en eau potable et l'acquisition de bacs de récupération d'eau de pluie.
- Mettre en place des incitatifs pour la récupération des eaux pluviales.

## 5. Mobilité durable et active

**Question - Quelles sont les pistes d'action les plus porteuses pour favoriser et encourager la mobilité durable et active sur notre territoire ? Quels enjeux et défis cela représenterait pour les ICI?**

De manière générale, l'accent a été mis sur la nécessité d'améliorer le réseau de transport collectif municipal et interurbain, notamment au niveau des fréquences, des dessertes et des tarifs. Les ICI se voient notamment contribuer à la mobilité durable en proposant des récompenses et en créant des installations (bornes de recharge, etc.).

### Pistes d'action à explorer

- Offrir et/ou améliorer les dessertes de transport collectif intra et interurbaines.
- Augmenter la fréquence des autobus et optimiser la durée des trajets de la Société de transport de Trois-Rivières.
- Repenser les dessertes (secteurs d'intérêt, stationnements incitatifs, pôles multimodaux, etc.).
- Avoir des horaires cohérents avec la diversité des besoins.
- Réduire le coût des transports en commun.
- Développer et améliorer le réseau cyclable (voies réservées, bandes sécuritaires).
- Développer des abribus numériques, pour avoir des informations sur le parcours en temps réel.
- Créer des voies prioritaires et/ou réservées pour les autobus.
- Développer le métro ou le tramway.
- Développer une flotte de véhicules électriques partagés, notamment à Berthierville.
- Créer des pistes cyclables et trottoirs sécurisés sur tous les ponts.
- Installer des stations de vélos en libre-service près des blocs d'appartements, proches des grandes entreprises, et à l'ouest de la ville.
- Favoriser le télétravail.
- Sensibiliser les étudiantes et étudiants aux transports actifs et collectifs.
- Instaurer des passes d'autobus annuelles (pas seulement en période scolaire).
- Développer le concept de la « ville des 15 minutes » en regroupant les services.
- Installer des garderies et centres de la petite enfance sur les lieux de travail et accessibles en transport actif et collectif.
- Développer des infrastructures permettant le transport actif et collectif 4 saisons.
- Afficher les lignes de transports dans l'entrée des immeubles locatifs.
- Intensifier la coopération avec le Centre de gestion des déplacements (Roulons Vert).
- Réglementer pour assurer un partage sécuritaire de la route.

### Enjeux et défis

- Changer les mentalités autour des bénéfices de la voiture.
- Offrir des services de transport collectif même durant les heures moins achalandées.
- Déployer les vélos en libre-service, tout en tenant compte des défis propres à ce service (viabilité économique, répartition sur le territoire, déneigement, etc.).

- Faire face au manque d'engagement politique en matière de transport actif et collectif.
- Considérer les limites de l'électrification des véhicules comme alternative écologique.

**Question - Comment faciliter la mobilité durable de votre clientèle, de vos employé-es, et des bénéficiaires de vos activités ?**

**Pistes d'action à explorer**

- Faire des défis de mobilité active, par exemple « le mois sans auto-solo ».
- Installer des vestiaires et des douches dans les ICI pour encourager les déplacements actifs.
- Sensibiliser et récompenser les employées et employés, ou usagères et usagers qui adoptent des pratiques écoresponsables, comme le covoiturage (ex. primes, remboursement, etc.).
- Offrir des véhicules en partage pour les employées et employés.
- Réserver des espaces de stationnement pour le covoiturage.
- Implanter des bornes de recharge pour les vélos et automobiles électriques à proximité des ICI et dans toutes les nouvelles constructions.
- Fournir des cartes de transports mensuelles aux employées et employés.
- Offrir ou prêter des vélos aux locataires, à ses employées et employés, à sa clientèle, et aux personnes achetant un bien immobilier.

## 6. Densification durable

**Question - Quelles sont les approches gagnantes pour favoriser des projets de densification durable sur notre territoire? Quels enjeux et défis cela représente-t-il pour les ICI?**

De manière générale, l'accent a été mis sur la nécessité de densifier de façon ambitieuse, écologique, raisonnée, et esthétique, notamment en proposant des milieux de vie complets, où tout est accessible en 15 minutes de marche.

**Pistes d'action à explorer**

- Réglementer pour interdire l'étalement urbain.
- Réglementer pour assurer la mixité des usages dans les pôles de densification (commerces et services de proximité, logements abordables et sociaux).
- Créer des rez-de-chaussée à usages commerciaux.
- Créer des stationnements souterrains dans les secteurs densifiés.
- Diminuer la largeur des rues et multiplier les espaces verts.
- Développer les jardins communautaires.
- Obliger la conservation des milieux naturels lors de nouveaux aménagements ou développements immobiliers.
- Développer des parcs adaptés aux besoins de la communauté (jeux, espaces de socialisation, jardins communautaires, frigos partagés, etc.).

- Réduire le nombre de cases de stationnement obligatoires pour les nouvelles constructions et/ou pour les commerces.
- Diminuer l'emprise au sol des nouvelles constructions.
- Renforcer les seuils de densité pour les nouvelles constructions.
- Centraliser le parc industriel et regrouper les projets de logements.
- Développer le concept de ville de 15 minutes.
- Requalifier les espaces vacants ou sous-développés (églises, industries, etc.).
- Encourager et développer les projets de coopératives d'habitation.
- Associer des pôles de transport intermodaux aux pôles de densité (aires transit-oriented development, « TOD »).
- Favoriser les déplacements actifs dans les secteurs densifiés.
- Varier la typologie des bâtiments.
- Interdire les garages individuels dans les nouvelles constructions.
- Créer des toits verts et des bâtiments végétalisés.
- Associer des équipes multidisciplinaires pour créer des quartiers de densité durable.
- Développer les infrastructures municipales pour soutenir la densification.
- Créer de plus petits logements.
- Instaurer une surtaxe sur les terrains sous-développés et la réinvestir dans la création de logements.
- Développer des bâtiments intelligents à moindre empreinte énergétique.

### Enjeux et défis

- [Améliorer l'accessibilité sociale de la densification.](#)
- Déterminer une méthode d'allocation des terrains vacants.
- Convaincre les commerces de s'installer à des endroits précis.
- Faire évoluer la réglementation sur l'occupation du sol.
- Harmoniser le bâti existant avec les nouvelles constructions.
- Trouver l'équilibre entre tranquillité et densification.
- Financer la réhabilitation de vieux bâtiments et/ou la dépollution des sols contaminés.
- Sensibiliser les promoteurs à l'intérêt de maintenir des espaces naturels.
- Soutenir cette nouvelle forme d'urbanisation par des décisions politiques affirmées.

### Incitatifs et mesures d'aide

- [Offrir des crédits de taxes sur les bâtiments résidentiels ayant une certification LEED.](#)
- Mettre de l'avant des projets exemplaires en matière de densification durable.
- Sensibiliser la population aux bénéfices de la densification.
- Accompagner les développeurs pour faire des projets de densification durable.
- Proposer des incitatifs financiers pour le développement des maisons multigénérationnelles et des unités d'habitation accessoire.

## 7. Réduction et gestion des déchets

**Question - Qu'est-ce qui faciliterait l'engagement des ICI à réduire la production de leurs déchets à la source, à mieux trier leurs déchets et à gérer leurs déchets organiques / compostables? Quels enjeux et défis cela induit-il?**

De manière générale, l'accent est mis sur la nécessité de fournir des efforts importants pour généraliser le tri et la valorisation des déchets, notamment via la sensibilisation et le recours aux technologies. De nombreuses avenues ont été avancées pour réduire la production de déchets à la source.

### Pistes d'action à explorer

- Multiplier les moyens de sensibilisation à la gestion des déchets (guides, affiches, campagnes de publicité, relayer les actions de Recyc-Québec, médias sociaux, etc.).
- Capter le méthane dans les lieux d'enfouissement des déchets.
- Favoriser les produits et aliments en vrac, l'utilisation de contenants et de matériaux réutilisables, et limiter le suremballage.
- Utiliser des "airs fryers" pour diminuer l'utilisation d'huile à frire.
- Mettre en place des sites de collecte pour le plastique agricole.
- Augmenter le tri des déchets grâce aux technologies industrielles.
- Augmenter la fréquence de collecte du compost et multiplier les lieux de collecte.
- Fournir des sacs compostables pour les multilogements.
- Améliorer l'efficacité de la collecte des déchets en ayant recours à de meilleures approches technologiques.
- Valoriser les feuilles mortes pour chauffer des serres ou servir d'engrais.
- Valoriser les énergies et la chaleur fatales des entreprises.
- Instaurer une politique de tarification des matières résiduelles (plastique agricole, etc.).
- Accompagner les restaurants et les écoles dans leur gestion des déchets.
- Organiser des événements zéro déchet.
- Encourager les ICI à mettre en place des politiques internes de gestion des déchets.
- Multiplier les filières de tri et de valorisation des déchets.
- Favoriser la rénovation et l'entretien, plutôt que les nouvelles constructions.
- Valoriser les résidus industriels.

### Enjeux et défis

- Composer avec l'enjeu du gaspillage alimentaire et des dates de péremption.
- Changer les mentalités négatives sur le recours aux bacs de recyclage et de compost.
- Financer les initiatives de gestion responsable en raison du coût important du traitement des déchets industriels et du secteur de la santé.
- Doter les entreprises de contenants de collecte standards.
- Soutenir les mesures de réduction des déchets par des décisions politiques affirmées.

### Incitatifs et mesures d'aide

- Subventionner les entreprises innovantes dans la gestion de leurs déchets (implantation de la biométhanisation, etc.).
- Instaurer des crédits de taxes pour le partage de bacs à compost.
- Offrir des formations sur la gestion des matières résiduelles dans les multilogements, via Environnement Mauricie ou la Fondation Trois-Rivières durable.
- Récompenser la récupération et le recyclage de matériaux de construction.
- Diffuser la liste des organismes qui pourraient accompagner les ICI.

## 8. Réduction des GES

**Question - Quelles sont les mesures les plus porteuses pour réduire l'émission de GES produits par les ICI dans le cadre de leurs activités, notamment en matière de chauffage, d'efficacité énergétique, de chaîne de transport et de processus de production ? Quels enjeux et défis cela soulève-t-il ? Qu'est-ce qui faciliterait l'engagement des ICI à réduire les émissions de GES dans le cadre de leurs activités ?**

De manière générale, les ICI ont listé de nombreuses pratiques inspirantes en matière de réduction des GES et appellent à leur diffusion auprès de l'ensemble des actrices et acteurs économiques et institutionnels.

### Pistes d'action à explorer

#### Chauffage

- Réutiliser les eaux grises pour chauffer les bâtiments.
- Utiliser des méthodes de chauffage et de réchauffage de l'eau moins polluantes (géothermie, chauffage électrique, filtres, thermostats intelligents, etc.).
- Faire connaître les programmes d'Hydro-Québec en matière de chauffage écologique.

#### Efficacité énergétique

- Rénover les bâtiments les plus anciens pour éviter la déperdition d'énergie.
- Faire connaître les programmes de subvention en matière d'efficacité énergétique.
- Améliorer la façon de capter les GES.
- Renforcer la réglementation et les contrôles en matière d'isolation des bâtiments.
- Analyser l'empreinte GES des projets immobiliers et exiger des améliorations, avant la délivrance de permis de construction.
- Rendre obligatoire l'utilisation du bois dans les constructions.

#### Chaîne de transport

- Revoir le système de signalisation routière et ajouter des ronds-points pour améliorer la cohabitation des camions et des voitures et fluidifier la circulation.
- Utiliser les voies ferrées présentes à Trois-Rivières pour diminuer le transport des camions en ville.
- Avoir une politique d'approvisionnement responsable.

- Mutualiser le transport de marchandises.

#### Production agricole

- [Capter le carbone.](#)
- S'inscrire dans un système d'économie locale et circulaire.
- Favoriser une production intégrée (panneaux solaires, préchauffage).

#### Sensibilisation et information

- [Élaborer et diffuser des guides aux actrices et acteurs économiques sur l'économie circulaire et les façons de réduire leurs GES, les coûts du dérèglement climatique, ou encore les gains associés aux bonnes pratiques.](#)
- Distribuer un guide des bons coups pour réduire les GES aux actrices et acteurs économiques.
- Informer sur les prêts et les subventions vertes.
- Élaborer des plans d'action pour réduire les GES des entreprises.
- Identifier et diffuser une liste d'organismes et entreprises en mesure d'accompagner les acteurs économiques dans leurs actions de réduction des GES (Innovation et Développement Économique Trois-Rivières).
- Avoir une ville exemplaire en matière de réduction d'émission des GES.

#### Enjeux et défis

- Financer la transition énergétique (mise aux normes, etc.).
- Intégrer les enjeux particuliers du secteur des transports.
- Considérer l'espace nécessaire pour la géothermie.
- Centraliser et vulgariser l'information.
- Soutenir les mesures de transition énergétique par des décisions politiques affirmées.
- Considérer les pics de consommation énergétique.

#### Incitatifs et mesures d'aide

- Subventionner l'implantation de systèmes de chauffage écologiques.
- Instaurer une réduction de la taxe de bienvenue pour les bâtiments sobres en énergie.

## Conclusion

Les représentantes et représentants des industries, commerces, institutions et du milieu sociocommunautaire, ayant exprimé leur opinion à l'occasion des ateliers de participation publique relatifs à l'élaboration du plan climat de Trois-Rivières, ont démontré une grande lucidité face aux impacts du dérèglement climatique en nommant une série de mesures à mettre en œuvre de manière individuelle ou collective pour les atténuer ou pour s'y adapter. La Ville de Trois-Rivières remercie ces personnes pour le temps qu'elles ont consacré à cet exercice de réflexion collective qui viendra bonifier les actions de la Ville en la matière.

---

### Équipe Ville

Steven Hill Paquin, Coordonnateur à la participation publique.

Patrice Thibault, Spécialiste en environnement.

Benjamin Brochu-LeCouffe, Conseiller à la participation publique.

### Équipe INM

Matthieu Bardin, Chargé de projet Sénior en participation publique.

Lili Jacob, Analyste - rédactrice.

Naomi Bissol, Agent de projet